



Rapport de gestion 2010

Avant-propos du président

Parée pour la réforme structurelle

Le Conseil de fondation et la direction d'Allvor ont dû déployer en 2010 beaucoup d'activité et d'énergie pour se préparer aux exigences de politique d'ordre de la réforme structurelle, qui va mener la prévoyance d'entreprise vers de nouveaux horizons, encore insondés pour la plupart. Ils ont saisi cette occasion pour faire un point complet de la situation. Les conclusions qu'ils ont en tirées se sont d'ores et déjà traduites pour les adhérents et leurs assurés par un certain nombre d'améliorations remarquables; d'autres sont en gestation et seront réalisées durant l'exercice en cours.

Allvor est soumise actuellement à la surveillance de l'Office fédérale des assurances sociales, qui cédera désormais cette responsabilité aux cantons. Le transfert de son siège dans le canton de Schwytz a permis à la Fondation collective de se positionner de façon idéale, notamment sur le plan de la fiscalité, sachant que le régime d'imposition des institutions de prévoyance et de leurs assurés diffère d'un canton à l'autre. Ce changement de domicile d'Aarau à Schwytz sera, dans l'ensemble, profitable aux assurés.

Des améliorations, il y en a eu aussi avec la redéfinition de la réassurance, fondée sur une analyse complète des risques. Vu la taille atteinte par les effectifs d'assurés, Allvor est maintenant en mesure d'assumer elle-même un plus grand nombre de risques biométriques et, en conséquence, de réduire les coûts de la réassurance. Cette baisse, mais aussi l'évolution généralement positive constatée au niveau de la sinistralité se répercuteront également sur les tarifs d'Allvor et, dans certains cas, se traduiront par une diminution des frais à la charge des adhérents. Allvor propose à toutes les entreprises dont la sinistralité n'est pas optimale les programmes de gestion des risques et de promotion de la santé de B + B Prévoyance SA, qui peuvent avoir une action favorable directe sur leurs coûts en termes de risque.

Les avantages avérés qu'Allvor offrent aux grandes entreprises sur le plan de la technique d'assurance et de placement ainsi que la gamme complète de ses services sont désormais accessibles également aux PME. Des solutions standardisées ont été créées spécialement à leur intention, qui leur garantiront un maximum de flexibilité dans l'aménagement de leurs plans de prévoyance. Un nombre croissant d'entreprises intéressées confirment l'attrait général qu'exerce Allvor sur les PME de toutes tailles. C'est là le résultat d'une très forte implication des adhérents.

Je remercie tous les adhérents et leurs collaborateurs, leurs représentants au sein des organes de la Fondation, les membres du Conseil de fondation ainsi que le personnel de la société gérante B + B Prévoyance SA pour l'énorme engagement dont ils ont fait preuve en 2010. Les résultats obtenus durant cet exercice justifient l'optimisme qui est le mien quant à la capacité d'Allvor à relever pour le bien de tous les défis à venir de la réforme structurelle.

Thalwil, juin 2011



Herbert Brändli, président du Conseil de fondation

Rapport annuel du directeur-gérant

Administration de la Fondation

Le Conseil de fondation a tenu quatre séances en 2010. Celle du 2 février a été consacrée le matin aux affaires courantes – informations émanant des services de l'administration et de la vente, règlement, résultat des placements, perspectives d'avenir, etc. – et l'après-midi à la formation en matière de reporting et de controlling, sujet qui a été traité de façon approfondie. La séance de mai a porté pour l'essentiel sur l'exercice comptable 2009, avec l'approbation des états financiers. Le Conseil de fondation y a également décidé le transfert du siège social d'Aarau à Freienbach, tout en prenant acte, à regret, de la démission de madame Tanja Besse, à qui il doit une grande reconnaissance pour son engagement en faveur d'Allvor. La séance de septembre, outre l'ordre du jour habituel, a porté sur un autre module de formation intitulé «analyse des risques inhérents aux assurés actifs». Lors de la dernière séance, en novembre, le Conseil de fondation a adopté des adaptations réglementaires et, à partir d'une analyse préalable des risques, redéfini la réassurance au 1er janvier 2011. Enfin, vu la stratégie arrêtée en matière de placements, il a décidé de maintenir le taux technique à 4%.

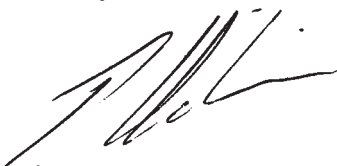
Evolution des affaires

Après une année de placements 2009 exceptionnelle et sur la foi des indicateurs économiques, il était permis de s'attendre à un exercice 2010 prometteur. Or, les marchés financiers sont restés en proie à des incertitudes suscitées par les conflits armés et des problèmes de dette publique, qui ont pesé sur le résultat des placements. Grâce à des mesures de politique monétaire en profondeur, les marchés ont fini par s'apaiser, de sorte qu'Allvor a pu engranger au final des résultats satisfaisants.

Les nouveaux produits «Allvor Standard» et «Allvor Comfort» lancés en 2009 ont suscité un vif intérêt sur le marché de la prévoyance et contribué à un résultat dans l'ensemble positif. Malgré un contexte favorable à un passage à la solution «Allvor Invest», aucun progrès n'a été accompli dans ce secteur d'activité. Nous n'en sommes pas moins convaincus que la croissance sera au rendez-vous dans ce domaine en 2011.

Dans l'intérêt d'une rémunération causale, des rétrocessions au titre de contrats de gestion, appelées aussi «kick-backs», ont été reversées ces dernières années aux caisses de pension concernées. Dans un nouvel effort de transparence, tous les contrats de courtage ont été redéfinis à l'automne 2010. Ainsi, depuis le 1er janvier 2011, les indemnités ordinaires versées aux conseillers et les courtages convenus avec les entreprises affiliées sont publiés et portés à la connaissance des caisses de pension dans leurs comptes annuels respectifs.

Thalwil, juin 2010



Peter Kälin, directeur-gérant

Contexte économique

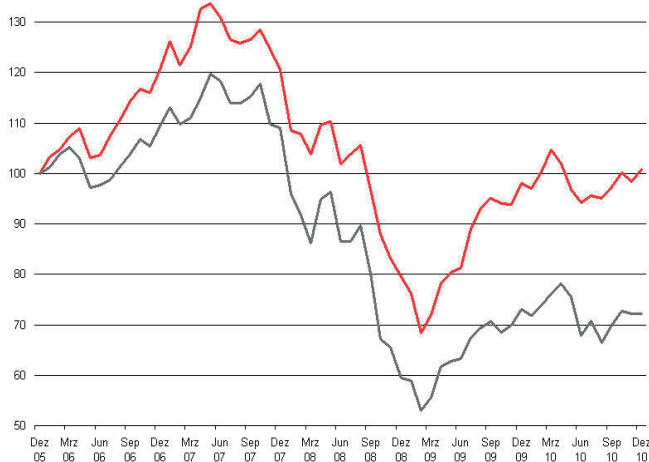
L'économie a continué à gagner en vigueur en 2010. Au début de l'année, le débat à propos d'un fléchissement annoncé de la conjoncture tenait encore les marchés en haleine. Les crises d'endettement qui ont sévi en Europe et aux Etats-Unis étaient dans toutes les bouches, pesant sur les places boursières, telle une épée de Damoclès. A ces incertitudes économiques est venue s'ajouter la catastrophe écologique du golfe du Mexique. Dans les semaines qui ont suivi, les marchés d'actions ont chuté les uns après les autres. Le tournant est survenu sous forme d'annonce par la banque centrale américaine d'un nouveau programme de rachat d'obligations, de sorte que le marché suisse des actions (MSCI Suisse) a repris 2,9% durant la période sous revue, tandis que le MSCI Monde accusait une perte de 1,1% en francs suisses.

Le regain de propension au risque des investisseurs aidant, les emprunts des entreprises ont fini par afficher une baisse de la prime de risque et une évolution bien meilleure que les emprunts d'Etat.

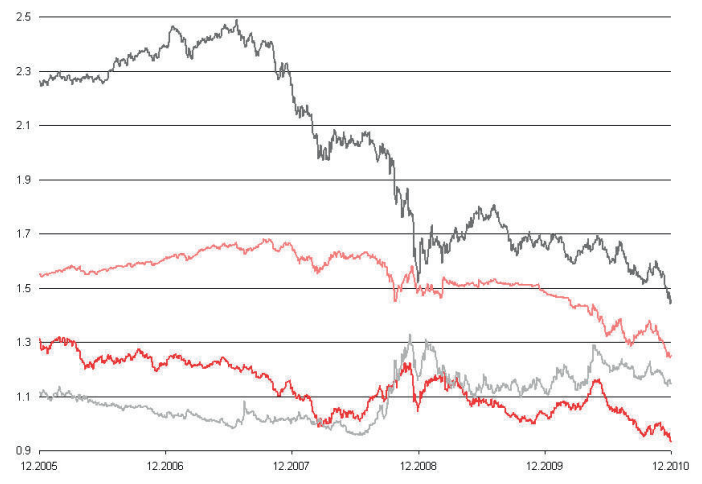
Les intérêts servis sur les emprunts d'Etat ont continué de chuter en 2010, passant de 1,9 à 1,7% sur les titres à 10 ans. De temps à autre, plombés par la crise de l'endettement en Europe, ils sont même tombés à 1%.

Le franc suisse s'est apprécié par rapport à la plupart des principales monnaies. La quête de sécurité des investisseurs l'a propulsé vers de nouveaux sommets. Seul le yen japonais a pu se reprendre légèrement.

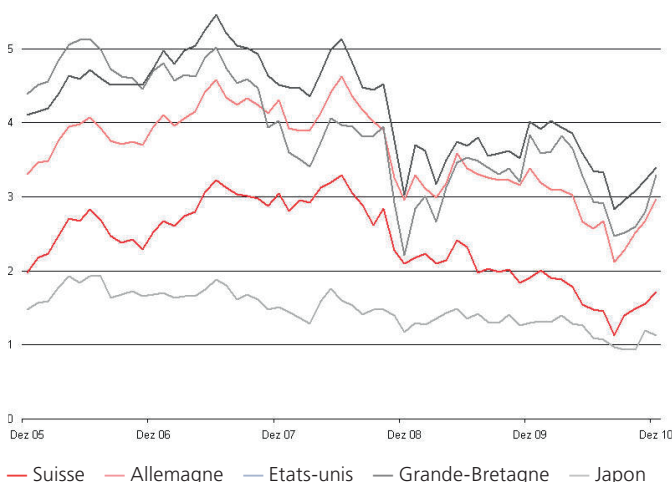
Evolution du cours des actions



Evolution des cours de change



Evolution des taux d'intérêt à 10 ans



Bilan au 31 décembre 2010

En CHF	2010	2009
Actifs		
Actif circulant	39 573 216	35 938 232
Titres	204 158 516	183 172 200
Postes de régularisation à l'actif	703 093	227 007
Total des actifs	244 434 825	219 337 43
Passif		
Engagements à court terme	5 416 392	14 565 151
Postes de régularisation au passif	460 966	29 841
Fortune spéciale des adhérents	0	372
Réserve de cotisations des employeurs sans renonciation à utilisation	1 266 148	1 415 523
Réserve de cotisations des employeurs avec renonciation à utilisation	854 997	104 997
	425 792	0
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	214 684 554	191 655 060
Réserve mathématique des bénéficiaires de rentes, adhérents	27 157	64 747
Réserve mathématique des bénéficiaires de rentes, Fondation	8 051 211	1 582 435
Provisions techniques	5 663 461	3 299 035
Réserves de fluctuation de titres	10 468 246	9 486 659
Capital libre de la Fondation, adhérents	599 759	342 801
Capital libre de la Fondation, institution de prévoyance	117 056	117 056
Excédent des produits/charges	-3 600 914	-3 326 238
Total des passifs	244 434 825	219 337 439

Fortune disponible

La somme au bilan d'Allvor a crû de 11,4% au cours de l'exercice pour s'établir à 244,4 mio. de CHF au 31 décembre 2010 (contre 219,3 mio. en 2009). La Fondation gère la prévoyance vieillesse à l'échelon des caisses de pension et a réassuré en partie les risques de décès et d'invalidité. En la quasi-absence de bénéficiaires de rentes ou, plus exactement, parce que ceux-ci sont désormais gérés au niveau de la Fondation, les réserves correspondantes ont pu être réduites de 58,1%. Elles ont atteint 27 000 CHF. Les réserves mathématiques des rentiers de la Fondation se sont appréciées en conséquence, totalisant 8,1 mio. de CHF. Les réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à utilisation ont atteint 1,3 mio. de CHF, celles avec renonciation 855 000 CHF. 5,4 mio. de CHF ont été comptabilisés au titre des engagements à court terme (il s'agit pour l'essentiel de prestations de libre passage arrivées à échéance).

Chez Allvor, les réserves pour prestations de vieillesse sont constituées par les diverses caisses de pension. A la date de clôture du bilan, celles-ci disposaient, en raison d'apports de libre passage en hausse, de 23,0 mio. de CHF de plus que l'année précédente, où ils s'établissaient à 214,7 mio. de CHF. Durant l'exercice, les réserves de garantie des taux de conversion et la réserve pour risque de défaillance des franchises ont augmenté d'env. 2,4 mio., à 5,7 mio. de CHF. Le compte Réserve mathématique des bénéficiaires de rentes a crû de 6,5 mio. de CHF, d'une part en raison de la reprise de rentes au titre d'adhésions nouvelles, d'autre part par suite du transfert des rentes des caisses de pension vers la Fondation.

Compte d'exploitation 2010

En CHF	2010	2009
Cotisations, apports et prestations d'entrée	55 440 990	37 933 681
Prestations réglementaires et extraréglementaires	-9 245 566	-7 018 099
Prestations de sortie	-20 253 332	-28 581 348
Constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-23 785 854	172 913
Produit des prestations d'assurance	176 833	315 081
Charges d'assurance	-5 660 431	-5 597 269
Résultat net de l'activité d'assurance	-3 327 360	-2 775 041
Résultat net des placements	4 133 557	-16 184 183
Dissolution de provisions non techniques et autres produits	73 385	89 128
Charges d'administration et autres charges	-777 282	-785 821
Excédent des charges/produits avant constitution d'une réserve de fluctuation de valeur	102 300	-12 712 449
Dissolution/constitution d'une réserve de fluctuation de valeur	-376 976	-6 968 084
Excédent de charges / produits	-274 676	5 744 365

Activité d'assurance

En 2010, Allvor a enregistré au titre de son activité d'assurance un afflux de capitaux net de 25,9 mio. de CHF, en hausse de 23,6 mio. de CHF par rapport à l'année précédente.

- Les prestations d'entrée, rachats et adhésions nouvelles sont comptabilisés à 32,3 mio. de CHF et les cotisations ordinaires ont augmenté de 5,6%, à 23,2 mio. de CHF.
- Les sorties de prestations et les versements anticipés ont baissé de 17,1%, à 29,5 mio. de CHF. Sur ce total, les prestations de sortie (en diminution de 29,1%) s'élèvent à 20,3 mio. de CHF.

L'afflux net de 26,1 mio. de CHF (à l'inclusion du produit des prestations d'assurance) fait pendant à la constitution de capitaux de prévoyance et de provisions techniques pour un montant de 23,8 mio. de CHF ainsi qu'à des charges au titre des primes de réassurance dues à PKRück de 5,6 mio. de CHF. D'où un résultat net de l'activité d'assurance de -3,3 mio. de CHF (contre -2,8 mio. en 2009).

Placements

Le résultat brut de 4,7 mio. de CHF reflète l'évolution négative des placements de capitaux au début de 2010. S'y ajoutent des pertes de change. Les frais directement liés à l'administration, soit 0,6 mio. de CHF, devront faire l'objet d'une attention accrue à l'avenir. Le résultat net de 4,1 mio. de CHF est satisfaisant au regard de l'excellente année de placement 2009. La performance globale a atteint 1,8%. Les rendements réalisés par les diverses caisses de pension ont oscillé entre 4,0 et 0,1% pour une quote-part d'actions moyenne de 24,5% (25,2% en 2009).

Charges de marketing et d'administration

Les charges d'administration générale, soit 0,7 mio. de CHF, ont subi une hausse négligeable.

Gestion des risques

Gestion des risques et des capitaux

Chez Allvor, la gestion des risques et des capitaux s'opère à différents niveaux, l'essentiel étant de contrôler les objectifs de prestations, de garantir un financement adéquat (cotisations et revenus de la fortune) ainsi qu'une dotation en capital suffisante. Allvor conçoit la gestion des risques et des capitaux comme un processus intégré, multisectoriel, permettant d'identifier et d'analyser les opportunités et les risques en temps opportun, puis de définir les mesures propres à diversifier et maîtriser les risques dans le cadre du système de contrôle interne (SCI).

Dans le contexte d'Allvor, on distingue quatre classes de risque principales:

Risques de prévoyance: Les risques de prévoyance portent sur les écarts structurels et temporaires qui se créent par rapport au principe de l'équivalence par suite de décès, d'invalidité et d'allongement de l'espérance de vie d'une part, ainsi que d'insuffisance de cotisations et de revenus, de l'autre.

Risques de placement: Les risques de placement portent sur les écarts structurels et temporaires qui se créent par rapport à l'équilibre financier par suite de fluctuations de la fortune et des revenus.

Risques d'illiquidité: Les risques d'illiquidité résultent d'engagements financiers soudains et inattendus au titre du service des prestations (prestations en capital, prestations de libre passage) ainsi que de transferts à d'autres institutions de prévoyance par suite de liquidation ou de liquidation partielle.

Risques opérationnels: Les risques opérationnels sont la conséquence de carences dans les processus, chez les prestataires de services et les collaborateurs, d'événements extérieurs incontrôlables ainsi que de sanctions prononcées par l'autorité de surveillance pour non-respect de prescriptions et autres dispositions légales.

Gestion des risques actuariels

Les risques actuariels encourus par la fondation collective Allvor et les caisses de pension qui y sont affiliées, ainsi que leur financement sont quantifiés au moyen de données d'expérience biométriques et du taux technique de 4%. Les risques de décès et d'invalidité ont été externalisés, moyennant une certaine franchise, à PKRück et font l'objet d'un contrôle périodique à partir d'une analyse approfondie.

Chacune des caisses de pension constitue des réserves distinctes dans la perspective de la prolongation probable de la durée de versement des rentes en raison de l'allongement de l'espérance de vie.

Gestion des capitaux

Les caisses de pension affiliées à Allvor doivent être suffisamment solvables pour assumer à tout moment leurs obligations envers les assurés et autres bénéficiaires. Autrement dit, la réserve mathématique doit être couverte dans des proportions suffisantes par la fortune disponible et les revenus qu'elle génère à long terme. Sur le plan du risque, on distingue les écarts structurels et les écarts temporaires par rapport à la réserve mathématique.

Les placements sont sélectionnés de telle sorte que leurs revenus et les réserves puissent garantir à long terme la rémunération au taux technique des fonds liés et compenser les fluctuations des placements à court terme dans des proportions acceptables.

Les stratégies de placement sont définies individuellement par les caisses de pension, qui répondent de leur mise en œuvre conformément aux conditions du marché, Allvor veillant pour sa part au respect des restrictions dans le règlement de placement, qui s'applique à toutes les caisses.

Bilan technique

Fonds disponibles

Les caisses de pension disposaient au 31 décembre 2010 de 239,0 mio. de CHF pour couvrir leurs engagements actuariels (pour une fortune globale de 244,4 mio. de CHF).

Réserve mathématique

La réserve mathématique est calculée séparément pour chaque caisse de pension. Au total, les capitaux de prévoyance et les provisions techniques se sont élevés à 228,4 mio. de CHF.

Taux de couverture

La Fondation faisait état à la date de clôture du bilan d'un taux de couverture de 103,7%.

Le taux de couverture des caisses de pension affiliées oscille entre les pourcentages suivants:

Nombre de caisses de pension	2010	2009
Taux de couverture inférieure à 85%	0	0
Taux de couverture 90 et 85%	1	1
Taux de couverture 95 et 90%	1	4
Taux de couverture 100 et 95%	12	7
Taux de couverture 100 et 110%	7	9
Taux de couverture 110 et 120%	6	5
Taux de couverture 120 et 130%	2	1
Taux de couverture supérieur à 130%	1	1
	–	–
Nombre total de caisses de pension	30	28

Mesures prises pour combler les découverts

L'institution de prévoyance ou, plus exactement, les caisses de pension ne sont autorisées à être en découvert qu'à titre temporaire. Allvor a soutenu les commissions de prévoyance et élaboré avec chacune des caisses de prévoyance en situation de découvert des mesures propres à le résorber dans un délai utile.

Bilan technique

Le bilan technique met en parallèle la fortune disponible et la réserve mathématique nécessaire. Le ratio en résultant (taux de couverture II) équivaut au degré de couverture de ce qu'il est convenu d'appeler le bilan de continuation. La limite inférieure se situe à 100% et le plafond à 120%, à quoi s'ajoutent les réserves de fluctuations de valeur.

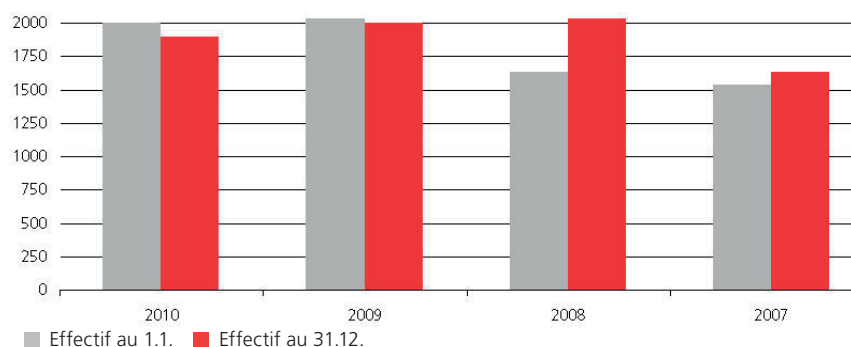
Le degré de couverture I compare les fonds disponibles et les prestations acquises, révélant le taux de couverture des prétentions des assurés en cas de liquidation. Le 31 décembre 2010, les taux de couverture des différentes caisses de pension oscillaient entre 89,7 et 138,4%, soit une moyenne de 103,4%. Autrement dit, ils affichent une amélioration de 3,1 points par rapport à l'exercice précédent.

Evolution d'Allvor

Employeurs affiliés «Allvor Invest»	2010	2009	2008	2007
Adhésions au 1 ^{er} janvier	27	29	32	32
Entrées	2	0	3	5
Sorties	0	-2	-6	-5
Adhésions au 31 décembre	29	27	29	32

Assurés actifs «Allvor Invest»	2010	2009	2008	2007
Effectif au 1 ^{er} janvier	2005	2035	1630	1537
*	-184	0	0	0
Entrées	396	322	1130	492
Sorties	322	-352	-725	399
Effectif au 31 décembre	1895	2005	2035	1630

* Les tableaux des années précédentes faisaient état des différentes embauches. Désormais, seul figure le nombre des personnes assurées.

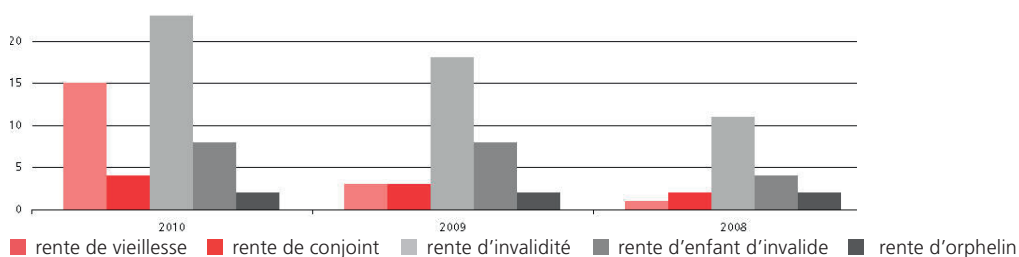


Employeurs affiliés «Allvor Standard/Comfort»	2010	Assurés actifs	2010
Adhésions au 1 ^{er} janvier	11	Effectif au 1 ^{er} janvier	15
Entrées	34	Entrées	119
Sorties	0	Sorties	-24
Adhésions au 31 décembre	45	Effectif au 31 décembre	110

Durant l'exercice, le nombre d'employeurs affiliés à la Fondation collective Allvor a nettement augmenté.

Effectif des bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2010

Rentes de:	vieillesse	conjoint	invalidité	enfant d'invalidé	orphelin
2010	15	4	23	8	2
2009	3	3	18	8	2
2008	1	2	11	4	2



Organes et services

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Brändli Herbert, B + B Prévoyance SA
Huser Cyrill, Autocenter Baschnagel AG

Représentants des employés

Mathis Stefan, Autocenter Baschnagel AG
Besse Tanja, Hiestand Schweiz AG*
Kälin Peter, B + B Prévoyance SA

* Sortie du Conseil de fondation en cours d'exercice

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Keller Pensionskassenexperten AG
Altweg 2
8500 Frauenfeld

Organe de contrôle

Progressia Wirtschaftsprüfung AG
Seestrasse 194
8820 Wädenswil

Administration et comptabilité

B + B Prévoyance SA
Zürcherstrasse 66
8800 Thalwil

Gestion de fortune

Profils de placement individuels

Réassurance

PKRück Lebensversicherungsgesellschaft
für die betriebliche Vorsorge AG

Directeur-gérant

Kälin Peter
B + B Prévoyance SA

Autorité de surveillance

Office fédéral des assurances sociales
Effingerstrasse 20
3003 Bern

Allvor Sammelstiftung
Leutschenstrasse 9, Postfach
8807 Freienbach
T 058 589 88 81
F 058 589 89 01

www.allvor.ch info@allvor.ch

Allvor Sammelstiftung
Zürcherstrasse 66, Postfach
8800 Thalwil
T 058 589 88 81
F 058 589 89 01

Allvor Sammelstiftung
Hintere Bahnhofstrasse 6, Postfach
5001 Aarau
T 058 589 88 82
F 058 589 89 02

Allvor Fondazione collective
Rue de Morges 24
1023 Crissier
T 058 589 88 83
F 058 589 89 03

Allvor Fondazione collettiva
Viale Stefano Franscini 16
6900 Lugano
T 058 589 88 84
F 058 589 89 04